

Déclarations Sud éducation – Sud Recherche CSA MESR du 17 décembre 2024

Déclaration liminaire

Sud éducation et Sud Recherche partagent les inquiétudes exprimées par les autres OS concernant la situation à Mayotte. Nous nous joignons aussi aux inquiétudes sur le budget qui se sont exprimées dans les récentes mobilisations intersyndicales, et sommes aussi inquiets sur l'avenir des laboratoires du CNRS, suite aux annonces du Président directeur général de l'organisme sur les *keylabs* ; il fallait bien un anglicisme pour une telle annonce !

Nous compléterons juste par un constat : que le Ministère est bien plus prompt à réagir et à réprimer des étudiants, étudiantes ou des collègues qui organisent une réunion sur la situation palestinienne que lorsque des membres de deux syndicats d'agriculteurs et d'agricultrices s'en prennent à un organisme de recherche publique, en l'occurrence l'Inrae. Que le Ministère ne réagisse pas lorsque sur des banderoles, entre les logos des deux syndicats il est écrit : « À VENDRE ne sert plus à rien, bail à céder, économie réalisée : 1,1 Milliard € » est assez inquiétant. Il faut réaliser le degré de violence symbolique que cette mise en cause représente pour nos collègues, qui dans leur écrasante majorité gardent un attachement viscéral au sens de leur métier et à qui l'on dit - par caméras de télévision interposées - qu'ils seraient dorénavant des « parasites », des « inutiles ». Ceci étant, cette absence de réaction du Ministère est hélas très cohérente avec l'absence de soutien de ce dernier envers les collègues qui ont vu leur travaux mis au placard au travers des décisions prise par le précédent gouvernement pour apaiser le conflit avec une partie du monde agricole.

sur le plan national d'action pour l'égalité professionnelle entre les Femmes et les hommes 2024-2027

Nous tenons tout d'abord à remercier les équipes pour le travail accompli et la prise en compte de certaines demandes exprimées lors des réunions de concertation et aussi au sein de cette instance ce jour. Il reste pour nous un gros problème : c'est l'absence de moyen mis en face ce plan d'action, alors que le protocole d'accord 2018 que Solidaires avait signé disait : « *Mis en œuvre sur une durée maximale de trois ans, le plan d'action précisera les mesures auxquelles s'engage l'employeur public, les objectifs à atteindre, leurs indicateurs de suivi et d'évaluation, les moyens mis à disposition, notamment les moyens financiers, ainsi que le calendrier de mise en œuvre des mesures.* » Mais la disparition dans le décret interministériel de la nécessité d'identifier les moyens en face des plans d'action était une belle arnaque, avec les conséquences que l'on connaît.

Car c'est bien là que le bât-blesse. La récente tribune « Lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur : plus de moyens, moins de promesses ! » que Sud recherche a co-signé l'exprime clairement : l'attribution de moyens par appels à projets n'est pas la solution, les moyens doivent être attribués de manière transparente et pérenne, ils doivent être à hauteur des enjeux ; les personnes des missions égalité dans les établissements doivent être recrutées sur des emplois pérennes et avoir du temps et des moyens pour exercer leur mission. Les formations spécialisées et CSA des établissements doivent être associés à la mise en œuvre des actions pour l'égalité et contre les violences sexistes et sexuelles ; les demandes de reconnaissances en accident de service ou de travail, ainsi que les attributions de la protection fonctionnelle aux victimes doivent aboutir... Comme le dit la Tribune : l'inaction n'est plus une option. Nous attendons donc de la mise en œuvre de ce nouveau plan d'action de réelles avancées. C'est à cause de cette absence de moyen en face du plan que nous nous abstiendrons.